

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3498 - VENDREDI 24 MAI 2019

GROGNE À LA SCPT

Les agents réclament la tête du DG Patrick Umba

Les agents et cadres réclament quatre mois de salaires pour Kinshasa et quinze pour d'autres provinces du pays ainsi qu'un audit du comité à la tête de la société, suivi du départ de leur directeur général par intérim, Patrick Umba. La grogne sociale continue de s'observer à la Société congo-

laise des postes et de télécommunications (SCPT), ex-OCPT, qui menace d'aller en grève. Hier matin, les travailleurs de cette entreprise publique étaient sur le perron du bâtiment abritant leur direction générale pour mener des actions pacifiques.

Page 4



Les banderoles placées devant le siège de la SCPT

CRISE À L'UDPS

Félix Tshisekedi appelé à trancher

La nomination d'Augustin Kabuya est au cœur de l'embrouillamini qui gangrène le parti présidentiel. Deux camps, aux vues diamétralement opposées, s'affrontent avec, en toile de fond, l'interprétation de l'article 26 des statuts régissant le fonctionnement du parti. L'implication directe et personnelle de Félix Antoine Tshisekedi

Tshilombo est désormais requise pour tenter de sauver les meubles. Entre-temps, la bataille a quitté les allées du juridisme pour se muer en une véritable guerre de tranchées avec l'intrusion des militants chauffés à blanc, instrumentalisés, voire manipulés pour servir des intérêts mesquins des cadres en lutte de positionnement.

Page 3



Le siège de l'UDPS dans la commune de Limete

MALADIE D'EBOLA

Les Nations unies renforcent la riposte



Un centre de traitement d'Ebola

Face à l'augmentation des cas de l'épidémie ces dernières semaines dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri dépassant déjà le cap de mille décès, l'ONU a décidé de renforcer les mesures de lutte.

Dans leur nouvel engagement de venir à bout de la maladie, les Nations

unies indiquent que « les capacités en matière de planification financière et de rapports seront également renforcées et les efforts seront accélérés pour assurer le financement durable et prévisible requis du plan de réponse stratégique à Ebola, en tenant compte des besoins existants ».

Page 4

PROMOTION DU PROTOCOLE DE MAPUTO

Barbara Kanam prête à défendre les droits des femmes

Tout en se réjouissant de son engagement qui trouve son fondement dans le cadre juridique défini par le Protocole de Maputo ratifié par la RDC, l'artiste musicienne s'est engagée à promouvoir les droits de la femme, à les défendre et en faire large écho auprès de toutes les femmes afin que cesse toute discrimination liée au genre et autres abus qui en découlent.

La chanteuse congolaise a réitéré cet engagement en sa qualité de nouvelle championne de la vulgarisation du Protocole de Maputo, lors d'une cérémonie de parrainage organisée récemment en son honneur par



Barbara Kanam

l'ONG internationale Ipas, partenaire du ministère du Genre, famille et enfant, au Salon Congo à Kinshasa.

Page 3

ÉDITORIAL

Croisière

Nous en rêvions depuis longtemps mais voici que le rêve devient réalité puisque tout au long de la journée qui commence, des écrivains, des philosophes, des poètes, des artistes se retrouveront à bord d’un navire, le Pégase, qui remontera le Pool Malebo jusqu’au point où les deux rives du fleuve Congo se rejoignent pour gagner, à des milliers de kilomètres, le cœur de l’Afrique centrale et les Grands Lacs.

Ce rêve, nous le nourrissons depuis longtemps et nous en avons parlé ici même à plusieurs reprises, mais pour le réaliser, il fallait qu’un événement majeur permette de le concrétiser. Et c’est bien ce qui s’est produit lorsqu’en plein accord, la famille d’Alioune Diop, fondateur de la revue et des Editions Présence Africaine, l’Université Marien-Ngouabi et l’Institut français du Congo ont décidé de s’associer avec l’Agence d’information d’Afrique centrale, maison mère de notre groupe de presse, pour célébrer à Brazzaville le soixante-dixième anniversaire de la création de cette vénérable institution.

Venant au terme d’une semaine qui a vu se tenir, en divers lieux de la capitale du Congo, des réunions et des débats à l’occasion desquels de nombreuses personnalités du monde littéraire et universitaire ont échangé sur les sujets les plus divers, cette croisière sur le fleuve Congo permettra de débattre aussi sur l’aide qu’il convient aujourd’hui d’apporter à Présence Africaine pour l’aider à poursuivre la mission assignée par son fondateur, il y a soixante-dix ans. Un enjeu majeur pour la littérature africaine !

Digne d’être inscrite en bonne place dans le Patrimoine immatériel de l’humanité en raison du rôle qu’elle a joué hier dans la libération de nos peuples et de la place qu’elle occupe toujours aujourd’hui dans la littérature mondiale, la maison d’édition, dont le siège est situé à Paris rue des Ecoles, à deux pas du Panthéon, Présence Africaine doit plus que jamais être accompagnée et soutenue. Sans, bien sûr, que sa liberté et son indépendance soient menacées de quelque façon que ce soit. Il va de soi que nous ferons tout nous-mêmes pour accompagner Présence Africaine dans la poursuite de cette longue et belle marche en avant.

Le Courrier de Kinshasa

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Des missions déployées sur le terrain pour la collecte des données

Des équipes composées d’experts du ministère de tutelle et des firmes Studi et Idea Consult sont envoyées à travers les vingt provinces pour recueillir les données et consulter des acteurs provinciaux en vue de faire un état des lieux du secteur sur l’ensemble de la République démocratique du Congo (RDC).



Des participants à l’atelier de sensibilisation à la réforme de l’aménagement du territoire, à Kinshasa

La RDC s’est inscrite dans un ambitieux programme d’aménagement de son territoire, conformément à ses engagements dans le cadre du processus de la Réduction des émissions dues à la dégradation et à la déforestation (Redd+). Initié par le ministère de l’Aménagement du territoire et renovation de la ville grâce au financement de la Norvège via l’Initiative pour les forêts d’Afrique centrale, le projet de réforme de l’aménagement du territoire est mis en œuvre en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement. Il exige une forte implication de multiples parties prenantes. C’est dans ce cadre que les missions de collecte des données et de consultation des acteurs sont déployées dans toutes les provinces depuis avril dernier. Déjà achevées dans un grand nombre de provinces, elles se poursuivent actuellement à Kisangani, dans la province de la Tshopo; à Bandundu, dans le Kwilu; à Lusambo, dans le Sankuru; et à Boende, dans la province de la Tshuapa. Les experts se rendront dans les prochaines semaines dans les provinces restantes, à savoir le Nord-Ubangi, le Mai-Ndombe et le Kasai car ces missions doivent

prendre fin en juin. Ces descentes sur le terrain sont une occasion, dans une approche participative et concertée, de rencontrer les autorités provinciales pour collecter des données, conformément au contenu du guide d’entretien préalablement conçu et d’organiser des séances de travail avec des acteurs provinciaux. L’objectif étant d’élaborer une problématisation du développement provincial, proposer des orientations et déterminer les priorités. Elles permettent, par ailleurs, de compléter la documentation nécessaire à l’élaboration des états de lieux des provinces. Notons que le processus de la réforme de l’aménagement du territoire a été lancé en mai 2017. Il vise deux objectifs : mettre en place une administration forte du sommet à la base et doter le pays d’outils d’aménagement du territoire, à savoir le document de politique nationale d’aménagement du territoire, la loi-cadre sur l’aménagement du territoire et le schéma national d’aménagement du territoire. En outre, un guide méthodologique facilitera l’élaboration des plans provinciaux et des plans locaux d’aménagement du territoire.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l’Agence d’Information d’Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N’Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l’Agence : Ange Pongault
Chef d’agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Dlasso
Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d’Information d’Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CRISE À L'UDPS

Félix Tshisekedi attendu en sapeur-pompier

Lorsqu’il fut contraint par la Constitution de prendre ses distances vis-à-vis de sa formation politique pour cause d’incompatibilité des fonctions au terme de son élection à la magistrature suprême, le chef de l’Etat ne pouvait imaginer que celle-ci pouvait à nouveau sombrer dans les travers des querelles intestines.

Elément catalyseur d’un parti écartelé entre plusieurs sensibilités, Félix Tshisekedi a su, de part sa forte personnalité, gérer les tempéraments dans un environnement vicié par les intrigues et autres coups bas. Obligé de se plier à la Constitution, Fatshi s’est délesté de son poste de président de l’Union pour démocratie et le progrès social (UDPS) pour arborer les attributs de chef de l’Etat. Jusqu’à la nomination d’un intérimaire à la tête du parti, en la personne de Jean-Marc Kabund, l’ancien secrétaire général aujourd’hui promu à la deuxième vice-présidence de la chambre basse du parlement, tout semblait baigner dans l’huile, du moins apparemment.

En fait, le calme qu’affichait l’UDPS de l’extérieur n’était qu’un trompe-œil, un arbre qui cachait la forêt. Il a suffi que Jean- Marc Kabund prenne la liberté de nommer un nouveau secrétaire général pour que les vieux démons de la division resurgissent. La nomination d’Augustin Kabuya est aujourd’hui au cœur de l’embrouillamini qui gangrène le parti présidentiel. Deux camps, aux vues diamétra-

lement opposées, s’affrontent, avec en toile de fond, l’interprétation de l’article 26 des statuts régissant le parti.

Une véritable guerre de tranchées

D’un côté, l’on retrouve les pro Jean-Marc Kabund qui soutiennent sa décision estimant qu’elle rentre dans ses prérogatives en tant que président intérimaire du parti jouissant de la plénitude de ses pouvoirs. De l’autre, ses contradicteurs recrutés parmi quelques cadres du parti, pensent qu’il a outre-passé ses limites au mépris des statuts qui prônent l’installation d’un triumvirat (Secrétariat général – Convention démocratique – Commission électorale permanente) pour gérer le parti en cas de décès, de démission ou d’empêchement définitif du président, en attendant la convocation du congrès censé combler la vacance. D’où le rejet de l’acte pris par Jean-Marc Kabund qui, selon ses détracteurs, est de nul effet puisque son auteur ne peut plus assumer son poste de président de l’UDPS. Entre-temps, les arguments juridiques ne manquent pas pour alimenter un débat interne devenu finalement ennuyeux, chaque camp



Le siège de l'UDPS

cherchant à tirer la couverture de son côté. Plus grave, la bataille a quitté les allées du juri-disme pour se muer en une véritable guerre de tranchées avec l'intrusion des militants chauffés à blanc, instrumentalisés, voire manipulés pour servir des intérêts mesquins des cadres en lutte de repositionnement.

C’est dans cette ambiance dé-létère marquée par de rixes et autres échauffourées que se négocie le rapatriement de la dépouille de feu Etienne Tshisekedi. La crainte est que cette situation, si jamais elle persis-tait, ne fasse ombrage aux ob-

sèques du « père de la démocra-tie » avec, à la clé, l’étalage au grand jour des dissensions qui rongent le parti de l’intérieur. La situation devient d’autant plus urgente qu’il faille trouver la parade, hic et nunc. L’implication directe et personnelle de Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo est désormais requise pour tenter de sauver les meubles. Les deux camps, à en croire des indiscretions, seraient allés dernièrement chez le chef de l’Etat, espérant le voir trancher en faveur des uns ou des autres. Ce que, pour l’instant, il s’est refusé à faire. Mais il faudra bien qu’il

prenne une décision, quel qu’en soit le prix, pour l’intérêt du parti.

Elevé au rang de Haute auto-rité politique de référence de l’UDPS avec droit de regard consultatif sur les directives du Directoire qu’il avait, du reste, mis en place avant son « retrait temporaire » de la présidence du parti, l’on croit savoir que Félix Tshisekedi a encore un mot à dire dans ce qui se passe à la 11e rue Limete. Il a intérêt à s’impliquer, au plus vite, dans la résolution de cette crise qui laisse un arrière-goût de déli-quescence d’un parti aux abois et sans repères, qui finalement n’existe que de réputation. Jadis fer de lance et fierté de l’oppo-sition congolaise, l’UDPS est cu-rieusement en train de perdre de son crédit au moment où les élections locales et municipales pointent à l’horizon.

Pour un parti politique qui, depuis plus de trente ans, a lutté pour la conquête du pouvoir, l’enjeu véritable aujourd’hui devrait être tout autre, à savoir la préparation des élections de 2023, et non la gestion des crises à l’emporte pièce qui ne le font pas grandir.

Alain Diasso

AFFAIRE MENDE

La pierre au cœur de l’interpellation du député ne serait pas un diamant

Un document qui circule sur le net et donné au Centre d’expertise, d’évaluation et de certification des substances minérales précieuses et semi-précieuses (CEEC) rabaisse également le poids de la pierre de 0,20 carat.

Le document sans en-tête ni sceau, qui serait un procès-verbal d’expertise pour une pierre en provenance de Lodja, dans le Sankuru, de 87,40 carats, porte les signatures attribuées à une délégation conduite par le député Lambert Mende, accompagné du ministre provincial des Mines du Sankuru ainsi que des cadres et agents du CEEC.

Ce procès-verbal indique, en effet, qu’il avait été procédé à la pierre couverte par les documents cités dont une autorisation de sortie des produits miniers marchands d’exploitation artisanale, un procès-verbal de gardiennage établi au Sankuru, le 14 mai, ainsi que les photocopies des cartes de négociant de diamant catégorie B de sieur Lusokela, et des creuseurs des sieurs Kandawodja et Lowenga Osongo.

Le texte indique, d’emblée, que le ressenti des techniciens sur l’aspect visuel de la pierre a fait douter sur la véracité de la substance minérale. Ce qui avait conduit le recours à d’autres techniques ou tests employés par ce centre. Après analyses, indique le procès-verbal, le constat a été sans appel : la pierre à laquelle l’on donnait 87,40 carats ne pesait que 87,20 carats et n’était pas un diamant.

Le dossier, qui fait couler de la salive et de l’encre depuis un certain temps, risque de prendre une autre tournure, si le document est authentifié. Les prochains jours nous en diront plus.

Lucien Dianzenza

GENRE

Barbara Kanam prête à défendre les droits des femmes

La chanteuse congolaise a pris l’engagement en sa qualité de nouvelle championne de la vulgarisation du Protocole de Maputo, lors d’une cérémonie de parrainage organisée récemment en son honneur par l’ONG internationale Ipas, partenaire du ministère du Genre, famille et enfant, au Salon Congo à Kinshasa.

L’artiste musicienne s’est engagée à promouvoir les droits de la femme, à les défendre et en faire large écho auprès de toutes les femmes afin que cesse toute discrimination liée au genre et autres abus qui en découlent. Son engagement, a-t-elle fait savoir, trouve son fondement dans le cadre juridique défini par le Proto-cole de Maputo ratifié par la République dé-mocratique du Congo (RDC).

La championne congolaise du Protocole de Ma-puto soutient qu’il est « *anormal, en RDC, que les mineures soient victimes de mariage pré-cocce, le planning familial soit décidé sans colla-boration ni participation de l’autre, qu’une fille soit morte à la suite d’un acte d’avortement pratiqué hors normes* ». Raison pour laquelle, elle a décidé de porter haut la voix des autres, à être leur ambassadrice auprès des décideurs et autres acteurs sociaux en campagne comme en ville. « *La femme est et restera tou-jours un être humain à part entière devant jouir du droit de disposer sexuellement d’elle-même autant que l’homme* », a-t-elle martelé.

Présente à cette cérémonie, la ministre du Genre, famille et enfant, Chantal Safu, a fait savoir que le credo de Barbara Kanam est de « *combattre l’ignorance des droits de la femme, promouvoir ces droits, en faire un large écho, mobiliser la femme autour d’une meilleure connaissance de ses droits* ».

Barbara Kanam, a-t-elle poursuivi, s’est désormais réso-lue à rejoindre les championnes du Protocole de Maputo



Barbara Kanam, la porte voix des femmes

dans leur apostolat. La diva africaine a avoué être pres-sée d’ajouter cette flèche à son arc pour demander, au moyen de sa voix et de sa musique, que les Etats signa-taires de ce texte entreprennent des actions positives spécifiques, appelées aussi mesure de discrimination po-sitive. Dans son combat pour la mise en œuvre de ce do-cument, Barbara Kanam mènera des plaidoyers auprès des personnes ciblées pour leur montrer l’importance de la participation des femmes à toutes les élections sans discriminations et qu’elles soient représentées en parité avec les hommes et à tous les niveaux.

Le protocole de Maputo milite pour que la femme ait le droit notamment d’exercer un contrôle sur sa fécondité, de décider de sa maternité, du nombre d’enfants et de l’espacement des naissances ainsi que le libre choix des méthodes contraceptives.

Blandine Lusimana

ENTREPRISES PUBLIQUES

Grogne à l’OCPT

Les agents et cadres réclament quatre mois de salaires pour Kinshasa et quinze pour d’autres provinces du pays ainsi qu’un audit du comité à la tête de la société, suivi du départ de leur directeur général par intérim.

La grogne sociale continue de s’observer à la Société congolaise des potes et de télécommunications (SCPT), ex-OCPT, qui menace d’aller en grève. Le matin du 23 mai, les agents et cadres de cette entreprise publique étaient sur le peron du bâtiment abritant la direction générale de leur entreprise pour mener des actions pacifiques. Des banderoles affichées sur le fronton du bâtiment, le personnel réclamait quatre mois d’arriérés de salaire pour Kinshasa et quinze mois pour les provinces, ainsi que l’audit du comité à la tête de cette entreprise et le départ de leur directeur général par intérim, Patrick Umba. En plus de ces revendications du personnel actif, les retraités de la SCPT réclament, eux, le paiement de leur salaire d’attente évalué à plus de cinq mois, ainsi que leurs décomptes finaux.

La police contre le débordement de la situation

Pendant que le personnel de la SCPT s’apprêtait à mener des actions devant le siège de l’entreprise, la police est intervenue pour tenter de calmer la situation; d’abord en éteignant le pneu brûlé devant le bâ-



timent, puis en cherchant à négocier avec les manifestants pour éviter le débordement. Les agents de la SCPT ont affirmé avoir déjà saisi la présidence de la République sur leurs préoccupations mais aucune suite favorable n’a jusque-là été donnée à leurs revendications. Ils menacent, de ce fait, de faire un sit-in devant le bureau du chef de l’Etat en vue de faire entendre leur voix. « Pour les autres entreprises, des solutions ont été vite trouvées. La SCPT fait au-

jourd’hui figure de parent pauvre car, personne ne veut s’occuper de son dossier et celui de son personnel », a souligné un agent trouvé sur place. La grogne dans les entreprises publiques, rappelons-le, a commencé juste après la prise du pouvoir par Félix-Antoine Tshisekedi. Dans certaines de ces sociétés comme Transco, l’ex-Onatra, Sonas, etc., le directeur de cabinet du président de la République avait trouvé des palliatives. Lucien Dianzenza

INCIVISME

Le bureau du HCR vandalisé à Monga

Dans un communiqué rendu public le 22 mai, l’agence onusienne condamne avec fermeté le pillage de ses locaux à Monga, dans la province du Bas-Uele.

Des individus non identifiés ont pillé le bureau du Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) dans la localité de Monga ainsi que les installations de ses partenaires. Dans leur furie, ils ont emporté un nombre important d’articles ménagers destinés à être distribués aux réfugiés centrafricains et des personnes vulnérables congolaises. Selon un premier bilan, un policier a été blessé. Toutefois, le HCR remercie les autorités locales qui sont vite intervenues pour protéger quelques biens. « Nous remercions les autorités locales pour leur intervention rapide », a dit Ann Encontre, représentante régionale du HCR qui fait remarquer, par ailleurs, que tout acte de violence contre les humanitaires a inévitablement des conséquences. « Si nous jugeons qu’il n’est pas possible de travailler dans certaines zones, les activités humanitaires pourront potentiellement être réduites, ce qui aura un impact négatif sur la situation des réfugiés, mais également sur la population locale dans les zones accueil », soutient-elle. Suite à cette situation, le personnel du HCR a été relocalisé temporairement au sein d’un autre bureau. Selon les données de cette agence onusienne, la République démocratique du Congo a accueilli cent soixante-treize mille réfugiés centrafricains. Le HCR a cinq bureaux dans les zones d’accueil, qui se trouvent dans les provinces du Bas-Uele, Nord-Ubangi et Sud-Ubangi. Leur mission est la protection des réfugiés ainsi que le soutien envers les communautés hôtes. Blandine Lusimana

MALADIE D’EBOLA

Les Nations unies renforcent la riposte

Face à l’augmentation des cas de l’épidémie ces dernières semaines dans les provinces du Nord-Kivu et de l’Ituri dépassant déjà le cap de mille décès, l’ONU a décidé de renforcer les mesures de lutte.

Dans leur nouvel engagement de venir à bout de la maladie, les Nations unies indiquent que « les capacités en matière de planification financière et de rapports seront également renforcées et les efforts seront accélérés pour assurer le financement durable et prévisible requis du plan de réponse stratégique à Ebola, en tenant compte des besoins existants ». Compte tenu de la complexité croissante de l’environnement dans lequel la riposte évolue, l’ONU, en synergie avec le gouvernement et tous les autres partenaires, renforce désormais son engagement politique et son soutien opérationnel pour négocier l’accès aux communautés ; intensifie son soutien à la coordination humanitaire ; et renforce la préparation et la capacité de réaction à Goma et dans les pays voisins. Quant à l’Organisation mondiale de la santé (OMS), elle adapte ses stratégies de santé publique afin d’identifier et de traiter les personnes le plus rapidement possible ; développer la vaccination pour atteindre et protéger davantage de personnes ; et redoubler d’efforts pour

mettre fin à la transmission dans les établissements de santé. Des mesures supplémentaires de l’ONU renforceront également le travail crucial des organisations non gouvernementales et des agences déjà présentes sur le terrain, y compris de l’Unicef. En collaboration avec des ONG, cette agence onusienne dirige des activités d’engagement communautaire ; fournit des interventions psychosociales ; et aide à prévenir les infections par le biais de services d’approvisionnement en eau, d’assainissement et d’hygiène. Représentant spécial adjoint du secrétaire général, David Gressly, nommé coordonnateur des interventions d’urgence des Nations unies pour la lutte contre Ebola dans les zones touchées en République démocratique du Congo, affirme que la riposte au virus Ebola évolue dans un environnement opérationnel d’une complexité sans précédent pour une urgence de santé publique. « L’insécurité et les manifestations politiques ont régulièrement perturbé nos efforts pour lutter contre la maladie. Par conséquent, une réponse renforcée à l’échelle de l’ONU est nécessaire pour surmonter ces contraintes opérationnelles, ce qui implique de déplacer les hauts responsables et la prise de décisions opérationnelles vers l’épicentre de l’épidémie à Butembo. Nous n’avons pas de temps à



Des équipes de riposte réceptionnant des médicaments contre Ebola dans le grand Nord du Nord-Kivu perdre », a-t-il déclaré. De son côté, le Dr Fall de l’OMS pense que le soutien de l’ensemble du système et de la communauté internationale correspond exactement à ce que son institution a demandé. « Nous savons que la population locale doit s’approprier la réponse à l’épidémie et cette nouvelle approche reflète ce qu’elle a demandé : une sécurité accrue pour les patients et les agents de santé, un accès plus large à la vaccination et un visage plus humain de la riposte », a-t-il fait savoir. Sous la direction du gouvernement et des communautés congolaises, avec le soutien de l’ONU et d’organisations non gouvernementales, la riposte a permis de contenir le virus Ebola dans certaines régions des provinces de l’Ituri et du Nord-Kivu. Cependant, l’insécurité persistante et la méfiance des communautés vis-à-vis de la réponse continuent de restreindre l’accès aux communautés. Cet état de fait entrave les efforts déployés par l’OMS et le ministère de la Santé pour détecter les personnes malades et garantir l’accès au traitement et à la vaccination, entraînant une transmission plus intense du virus. Blandine Lusimana

LITTÉRATURE

Un plaidoyer pour l’inscription de Présence Africaine au patrimoine mondial

Les écrivains, enseignants et étudiants de l’Université Marien-Ngouabi ont été édifiés sur le processus de créativité littéraire et de la maison d’édition, le 22 mai, lors d’une table ronde animée par différents acteurs culturels.

Suzanne Diop, co-directrice de Présence Africaine, les Prs Romuald Fonkoua, rédacteur en chef de ladite maison, Mukala Kadima Nzuji, ancien rédacteur en chef de la revue Présence Africaine et Marie Kattié, responsable de la communication de Présence Africaine ont respectivement parlé des conditions de publication d’un livre à cette maison d’édition, de la créativité littéraire, de l’acteur culturel et économique du livre. Expliquant la procédure de l’élaboration d’une œuvre littéraire, Suzanne Diop a fait savoir: « Quand les gens nous envoient leur manuscrit, nous le regardons s’il est intéressant ou pas. Une fois que celui-ci est accepté, nous concluons avec l’auteur un contrat. Nous préparons le texte et nous l’organisons. Un rewriter est chargé de le lire et nous le corrigeons. Une fois corrigé, nous le vérifions ensemble avec l’auteur. Après l’étape de correction, nous le mettons en pages au format avant de l’envoyer à l’imprimerie. Ensuite nous faisons la promotion de ce livre ». Pour sa part, le Pr Romuald Fonkoua pense que « Alioune Diop était fou d’avoir imaginé, pensé à défendre l’Afrique noire à partir de la culture. Le livre La philosophie bantoue, du révérend père Placide Temples, publié en néerlandais, traduit en



Une vue des étudiants de l’Université Marien-Ngouabi, des écrivains et enseignants

français par Présence Africaine, est le premier ouvrage édité par cette maison. Celui-ci a permis à Alioune Diop de lutter pour l’indépendance du continent et s’engager dans le combat pour la reconnaissance de la dignité de l’homme noir, et suscita ainsi de nombreuses controverses ». Marie Kattié, quant à elle, a insisté sur le principe de garder les catalogues classiques, c’est-à-dire de les réimprimer afin qu’ils soient accessibles. Le Pr Mukala Kadima Nzuji, de son côté, a révélé qu’Alioune Diop était passionné des questions qui touchaient à l’africanité. « La philosophie bantoue a joué un

rôle très important dans notre manière de penser, de vivre. Le nombre de publications sur la philosophie africaine, sur la pensée africaine, sur la théologie africaine, est considérable à Présence Africaine ; il suffit seulement de regarder les catalogues, il y a énormément de thèses, textes qui ont été publiés dans ce sens-là et à cela s’ajoute une tendance dominante à cette époque dans le milieu des théologiens, ils parlaient d’inculturation. Il se posait une question essentielle dans le domaine de la chrétienté, comment transmettre l’évangile à travers la culture aux gens qui recevaient ce mes-

sage. Et, à partir de là, beaucoup de chercheurs ont été encouragés à publier chez Présence Africaine », a-t-il témoigné. Le professeur a aussi parlé de l’expérience qu’il a eue à Présence Africaine. « C’est qu’il y a une exigence, c’est-à-dire la qualité de texte. Un accent est mis jusqu’aujourd’hui à Présence sur la valeur de la civilisation noire », se souvient-il. Il a, en outre, exhorté les écrivains en herbe à beaucoup travailler, indiquant: « Il n’y a pas de miracle à cela, rien que le travail. Pour écrire, il faut beaucoup travailler »

Inscrire Présence Africaine au patrimoine mondial
Le Pr Mukala Kadima Nzuji a formulé le vœu de voir un jour Présence Africaine inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l’Unesco comme cela se fait avec certains sites. « Présence Africaine mérite d’être inscrite sur la liste du patrimoine mondial, car elle occupe une place extrêmement importante dans le cheminement de la pensée africaine. Elle a dépassé toutes les contingences, ce n’est plus une structure familiale ni une institution qui appartient à un individu. Présence Africaine appartient à l’humanité. Pourquoi ne pas se battre au lieu de poser le problème de financement, pour que grâce aux grands intellectuels et politiques africains, que cette maison soit inscrite sur la liste du patrimoine mondial, et c’est à partir de là qu’elle peut survivre, s’ouvrir davantage, qu’elle peut mettre en place de nouvelles politiques pour intégrer de nouvelles visions », a-t-il souhaité. Alioune Diop est né le 10 janvier 1910 à Saint-Louis (au Sénégal). Après des études primaires et secondaires (à Saint-Louis), il entama en Algérie, de 1936 à 1937, des études de Lettres classiques qu’il termina à la Sorbonne, à Paris. Il meurt le 2 mai 1980 à Paris.

Rosalie Bindika

INTERVIEW

Romuald Fonkoua : « La fréquence des auteurs qui viennent vers Présence Africaine n’a pas baissé »

Rédacteur en chef de la revue Présence Africaine, professeur des universités, Romuald Fonkoua a, dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, évoqué la fréquence des auteurs à sa maison d’édition et surtout loué l’initiative d’organiser le soixante-dixième anniversaire de cette maison dans la capitale congolaise.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Que représente pour vous la célébration des 70 ans d’existence de Présence Africaine ?
Romuald Fonkoua (R.F.): Fêter les 70 ans de la maison d’édition est un événement important, parce qu’il s’agit d’un patrimoine, qui est un patrimoine du continent. Les fêter en plus à Brazzaville, c’est une bonne chose, parce qu’il s’agit de faire venir ici la vitrine du savoir littéraire et du patrimoine culturel africain.
L.D.B.: Soixante-dix ans après, avez-vous gardé votre ligne éditoriale ?
R.F.: Ce qu’il faut savoir, c’est que la maison d’édition a édité depuis toujours des romans, de la littérature de jeunesse, de la poésie, du théâtre, des essais, dans presque tous les domaines. A Partir de là, il n’y a pas de changements à avoir, il y a juste une continuité à maintenir. Je pense que ce qu’il y a à faire, c’est de maintenir cette idée selon laquelle, il faudrait que les Africains puissent parler de leurs problèmes à partir d’un lieu reconnu. Dès lors que cette ligne est bien établie, il n’y

a qu’à poursuivre simplement la pratique de l’édition qui s’est déroulée jusqu’ici sans difficultés.
L.D.B.: Quelle est la fréquence des auteurs aujourd’hui ?
R.F.: La fréquence des auteurs qui viennent vers Présence Africaine n’a pas baissé. Ce qui a peut-être baissé, c’est la qualité, la concurrence. Du coup, comme il faut dire la qualité, la somme des auteurs qui sont publiés est infiniment moindre.
L.D.B.: Justement, comment appréciez-vous vos produits actuellement sur le marché ?
R.F.: Je pense que sur le marché, les produits sont appréciés à la hauteur de ce qui serait la littérature africaine contemporaine. Un certain nombre d’auteurs sont reconnus, un certain nombre d’autres ne le sont pas. Parmi les auteurs qui sont reconnus, il y en a quelques-uns qui ont écrit et parmi les auteurs qui ne sont pas reconnus, il y a des jeunes qui arrivent. Il faut leur laisser le temps de faire des prouesses.
L.D.B.: Avec le développe-



ment de l’internet, le livre tout comme les maisons d’édition papier, à l’instar de la vôtre, ont-ils encore un avenir ?
R.F.: Contrairement à ceux qui pensent que l’internet allait tuer le papier, c’est le contraire. Il y a un filtre qui existe du côté du papier, mais qui n’existe pas du côté de l’internet. Le vrai problème c’est que n’importe qui peut s’improviser éditeur

numérique sans aucun filtre. Quand on dit le numérique aujourd’hui, qu’est-ce qu’on retient, rien du tout, parce que ça passe très vite, alors que ce qu’on retient infiniment c’est le papier. En fait, le numérique a renforcé la qualité papier ; les revues papiers ont plus d’avenir que les revues numériques, qu’on le veuille ou non, parce qu’on peut arriver à évaluer la qualité papier, alors qu’on ne peut pas toujours évaluer la qualité numérique. Je ne dis pas qu’il n’y a pas de différence, mais en ce qui concerne le papier, la censure est absolument claire et nette, alors qu’en ce qui concerne le numérique, la reconnaissance ne l’est pas.
L.D.B.: A 24h de la fin des festivités marquant la célébration des 70 ans de Présence Africaine, que retenir de cette initiative ?
R.F.: L’initiative d’organiser les 70 ans de Présence Africaine ici à Brazzaville, prise par l’Institut français et Les Dépêches de Brazzaville, est heureuse. Elle est d’autant plus heureuse, parce qu’elle vient couronner

une idée qu’a eue Présence Africaine de donner les livres aux écoles, aux élèves, aux bibliothèques du Congo. Ainsi donc, à 24h de la fin, je crains de dire que, pour moi les 70 ans ne s’achèvent pas demain ; ça se poursuit. C’est par ces livres que les jeunes qui vont lire deviendront peut-être les auteurs de demain. Ils maintiendront sans doute de façon absolument égale le patrimoine qui est celui de l’Afrique, du monde noir, le patrimoine qui a continué à créer à sa façon les éditions Présence Africaine, la maison d’édition, la revue et d’une certaine façon, la librairie. Je pense que ce sont ces choses-là qu’il faut maintenir. 70 ans, ça ne s’achève pas demain. Il faudrait peut-être penser déjà à 80 ans, 90 ans et 100 ans. J’aimerais bien voir et vivre ce centenaire. Après Brazzaville, nous organiserons les universités Présence Africaine, du 24 au 26 octobre de l’année en cours, à Paris.
L.D.B.: Et Mme Diop, comment se sent-elle ?
R.F.: Elle est impeccable.

Propos recueillis par Bruno Okokana

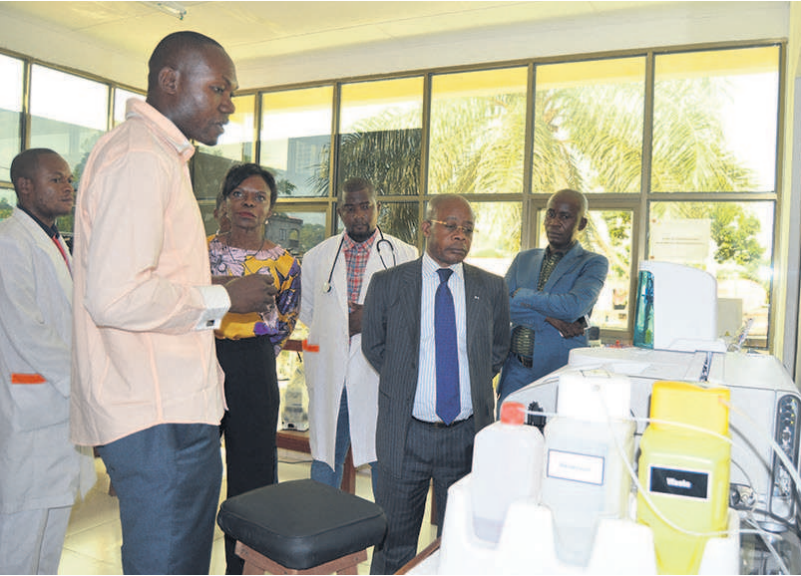
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le gouvernement apporte son soutien au secteur privé

Visitant les installations de la Fondation congolaise pour la recherche médicale, le 22 mai à Brazzaville, le ministre de tutelle, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a indiqué que l'exécutif accompagnera toujours les structures privées qui font avancer la cause de la recherche scientifique dans le pays.

Laboratoire d'analyses médicales doté des équipements de pointe, les unités où sont réalisées les études épidémiologiques, cliniques et des interventions sur les maladies qui constituent un problème de santé publique dans le pays, le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique s'est fait une idée de l'ensemble des compartiments de la Fondation congolaise pour la recherche médicale, présidée par le Pr Francine Ntumi. « Nous sommes venus nous assurer que le travail que fait la Fondation congolaise pour la recherche scientifique répond aux normes », a déclaré Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, visiblement satisfait par le travail qui s'y fait même s'il a souligné que la satisfaction viendrait normalement de la population qui doit profiter des retombées de la recherche scientifique.

Le gouvernement n'appuie pas uniquement les structures publiques impliquées dans la recherche scientifique, a précisé le ministre. La présidente de la Fondation, le Pr Francine Ntumi, a, d'ailleurs, reconnu les efforts consentis par l'exécutif pour accompagner sa structure



Le ministre de la Recherche scientifique visitant le laboratoire de la Fondation congolaise pour la recherche médicale

en lui donnant un espace de travail au sein de la cité de scientifique. « C'est déjà un pas important. Le reste se fera étape par étape », a-t-elle reconnu. Le ministre, pour sa part, a salué le fait que la Fondation a travaillé en intelligence avec le Laboratoire national de santé publique lorsque l'épidémie de chikungunya s'est déclaré dans le pays. Pour Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, la recherche scientifique doit d'abord profiter à la population et participer activement au développement du pays. Il

ne s'agit donc pas, selon lui, de faire la recherche qui ne mène nulle part. Par la même occasion, le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique a annoncé la tenue à Brazzaville, du 27 au 30 du mois en cours, d'un atelier sur les phytomédicaments en collaboration avec l'Institut de recherche des sciences de la santé du Burkina Faso. Les phytomédicaments, précisons-le, sont des médicaments fabriqués à partir des plantes.

Rominique Makaya

LIBYE

Emmanuel Macron demande une cessation des hostilités

Le président français a fait part, le 22 mai à Paris, à l'homme fort de l'est libyen de ses préoccupations sur la situation dans ce pays, insistant pour qu'une cessation des hostilités « intervienne le plus tôt possible », selon l'Elysée.

Le palais présidentiel de l'Élysée a reconnu que « la défiance entre les acteurs libyens est plus forte que jamais » et évoqué « l'impasse entre le souhait de la communauté internationale pour une cessation des hostilités et la manière de voir du maréchal Haftar ». Répondant au chef de l'Etat français, le maréchal libyen, Khalifa Haftar, a déclaré que les conditions n'étaient « pas réunies » pour un cessez-le-feu autour de Tripoli mais il a reconnu qu'une reprise d'un dialogue politique serait nécessaire pour sortir de la crise, a indiqué la présidence française à l'issue de la réunion.

Durant les échanges, en présence du ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, le maréchal a « longuement expliqué et justifié », selon la présidence française, l'offensive militaire qu'il a lancée début avril sur Tripoli pour, a-t-il dit, lutter contre « les milices privées et les groupes radicaux » dont l'influence grandit dans la capitale. Son autoproclamée Armée nationale libyenne fait cependant face à la résistance des forces du Gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par la communauté internationale et basé dans la capitale. Le maréchal Haftar a présenté à Emmanuel Macron la situation sur le terrain comme étant « en progrès et en dynamique », en affirmant qu'il consolidait « progressivement ses positions ».

L'Élysée a annoncé que la diplomatie française serait « très active dans les prochaines semaines » pour essayer de favoriser une solution, en maintenant « un dialogue constant » avec l'ONU, l'Italie, ancienne puissance coloniale, les autres capitales européennes, Washington et les acteurs régionaux comme l'Égypte. « Nous ne sommes pas naïfs » face à « une situation délicate et difficile à décrypter », a-t-on précisé de même source. Emmanuel Macron avait reçu, le 8 mai, le chef du GNA, Fayez al-Sarraj, qui avait accusé la France de soutenir le maréchal Haftar. Des critiques jugées « inacceptables et infondées » par Paris qui lui avait alors réaffirmé son « soutien ». Depuis le début de l'assaut des forces du maréchal Haftar, le 4 avril, les combats ont fait cinq cent dix morts et deux mille quatre cent soixante-sept blessés, selon un bilan communiqué le 20 mai par l'Organisation mondiale de la santé.

L'émissaire de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, a mis en garde mardi devant le Conseil de sécurité contre « le début d'une guerre longue et sanglante » qui « pourrait conduire à la division permanente du pays ».

Nestor N'Gampoula et AFP

Journée Nationale de la Qualité et de l'Excellence Congolaise

Thème: **Importance et enjeux de la Qualité dans le développement durable**

Sous le haut patronage du Premier Ministre

23 Mai 2019
8h00 - 15h00

Auditorium du Ministère des Affaires Etrangères
BRAZZAVILLE

+242 05 626 95 35

<https://www.uca-qualityday-congo.online>

LA PENSEE STRATEGIQUE ENDOGENE AFRICAINE

ENJEUX ET PERSPECTIVES

Résumé

LA PENSEE STRATEGIQUE ENDOGENE AFRICAINE a pour but de mettre un terme à l’obsolescence créatrice africaine grâce au processus de destruction créatrice. Le PROCESSUS DE DESTRUCTION CREATRICE est le mouvement permanent de destructions d’activités liées aux anciennes activités de rente et de monopoles en initiant un nouveau processus cognitif offensif et défensif visant la promotion, la défense et la mise en œuvre des nouveaux concepts et paradigmes africains. Ce processus est désigné sous le vocable : processus d’innovations africaines de créations de nouvelles activités liées aux nouvelles innovations africaines et exigences de la mondialisation.

Introduction

En inventant la mondialisation, les multinationales (en d’autres termes les bras économiques des puissances étatiques) ont modifié les rapports économiques entre elles et entre les États. Al’image de l’hyperpuissance américaine, elles ont ouvert l’ère de l’hypercompétition. Les alliés, aujourd’hui solidaires contre le terrorisme, sont aussi de terribles adversaires commerciaux. Pourtant, cette guerre d’un nouveau genre est la cause de bien des bouleversements, elle est aussi une arme à destruction massive (famille, éducation, culture, avènements, cohésion sociale, État, justice, etc...). Dans la conquête des marchés, il n’y a plus d’alliés, uniquement des adversaires. Bien que des règles existent, la lutte a tendance à les occulter. De facto, nous entamons une longue période de tensions en tout genre dont le suivi ne pourra pas se limiter à un discours lénifiant sur la recherche de la croissance. Les africains ne peuvent se suffire de schémas d’analyses élémentaires, devenus inopérant face à la complexité du monde d’aujourd’hui et plus encore de celui de demain. Ils doivent prendre la mesure des changements en cours, construire et consolider une économie du savoir pour permettre à l’Afrique d’occuper la place qui lui revient dans les échanges mondiaux. La responsabilité première en incombe à l’université africaine. Notre réponse traditionnelle face aux exigences du monde est devenue obsolescente c’est-à-dire tombe en désuétude. L’offre de nos alliés traditionnels souffre d’une obsolescence créatrice, c’est-à-dire inadaptation d’une offre à une demande (les sept faims des peuples africains), due à l’apparition d’une offre nouvelle mieux adaptée à la demande (le glissement de la puissance financière mondiale vers le Moyen et Extrême Orient, l’offre chinoise principalement qui met un terme à un cycle économique). C’est plus aux autres de faire pour nous, sans nous, c’est-à-dire contre nous. LA PENSEE STRATEGIQUE ENDOGENE AFRICAINE (PSEA) incarne la nouvelle production africaine des paradigmes postcoloniaux en lien étroit avec les forces, faiblesses, opportunités et menaces que génère la mondialisation.

Définition

Une pensée devient stratégique quand elle, se distingue de la réflexion exécutive à caractère pratique, de la réflexion universitaire de type scientifique et de la pensée politique à dominante institutionnelle, car elle constitue un genre de réflexion holistique complexe, systématique et encadrée, qui ne s’acquiert pas automatiquement et à laquelle on ne peut pas accéder par intuition ou par inadvertance. LA PENSEE STRATEGIQUE ENDOGENE AFRICAINE (PSEA) est donc un processus cognitif adopté dans le cadre du

rattrapage économique prônée par la stratégie de l’émergence économique des Etats

Africains. La PSEA organise la destruction créatrice des paradigmes postcoloniaux par un processus d’innovations africaines (les dispositifs industriels nationaux) face aux « sept faims » du peuple appelés communément les thématiques sociales à savoir :

1. L’accès à une nourriture en qualité et en quantité suffisantes
2. L’accès aux soins de santé
3. L’accès au travail et à la sécurité pour tous
4. L’accès à un toit décent, à l’eau potable
5. L’accès à l’alphabétisation et à l’éducation pour leurs enfants
6. L’accès à un avenir sécurisé et commun pour tous
7. L’accès à un bien être partagé par tous

Les processus économiques de rente et de coopération postcoloniaux n’ont pas permis, pendant longtemps, de favoriser de véritables transferts de compétences, la construction d’autonomies authentiques et pertinentes favorisant ainsi, le maintien d’une demande toujours renouvelée d’assistance, en lieu et place de l’émergence de véritables partenariats. Ce cycle économique a engendré, puis entretenu des pauvretés qui ont générées une grande crise des intelligences africaines face à la vitesse des réponses qu’exige la mondialisation. Avec la mondialisation les paradigmes postcoloniaux en Afrique deviennent inopérants ou très peu performants. La PSEA est donc l’appareil africain de solutions conçu pour alimenter en solutions, réflexions et actions les acteurs politiques et économiques sur les sept faims du peuple. Elle opte pour la créativité et l’innovation dans la recherche de nouvelles idées et d’applications novatrices des connaissances antérieures pour prévoir l’avenir et en déterminer les tendances et les transformations virtuelles.

Objectif

Changer des paradigmes postcoloniaux devenus inopérants face aux exigences de la mondialisation et de nos développements. Cette pensée se mettra en œuvre grâce à la Nationale Stratégique (la NS), un groupe d’institutions et d’expertises d’aide à la décision pour les gouvernements africains.

Mission

•Eclairer le gouvernement dans la conceptualisation et la mise en œuvre des nouvelles réponses stratégiques nationales en matière de guerre économique, de reconversion industrielle, d’offres de développement économique, de nouvelles solutions endogènes sur les thématiques sociales, environnementales ou technologiques.

•La PSEA a pour mission de structurer la théorie des socles en vue de développer une vision conquérante du monde africain par le développement d’un socle commun de connaissances, de croyances, de représentations, d’avenir et de projection.

Mode opératoire

•Le processus de destruction créatrice, grâce aux nouvelles ingénieries africaines que véhicule la PENSEE ENDOGENE STRATEGIQUE AFRICAINE, assure le renouvellement permanent des structures de production des connaissances et fournit selon

l’organisation-cible des réponses retenues, des outils techniques de mise en œuvre et d’accès au financement. Les nouvelles innovations entraînent

l’obsolescence et la disparition des habitacles dans lesquels nos paresseuses intellectuelles nous enferment

•LA PENSEE STRATEGIQUE ENDOGENE AFRICAINE (LA PSEA) doit correspondre à ce qu’attend l’Africain de ses élites, c’est notre savoir-faire différenciateur à promouvoir et cette responsabilité première en incombe à l’Université des Connaissances Africaines.

L’Université des Connaissances Africaines (UCA)

C’est une association apolitique ayant pour mission d’être un lieu de pollinisation mutuelle, sur les questions relatives à la production de nouveaux paradigmes africains nées des dynamiques endogènes générées par la mondialisation, que l’Afrique n’a pas orchestrée, mais subie. Elle est chargée de fournir et de créer le cadre conceptuel aux acteurs africains œuvrant pour la conceptualisation de nouveaux paradigmes post coloniaux ainsi que de définir les axes prospectifs et orientations stratégiques. Initiée par Patrice Passy, Expert International en Intelligence économique, elle a pour objectifs:

- d’élaborer la Pensée Stratégique Endogène Africaine (PSEA) au sein des commissions techniques, qui elle sera mise en œuvre en Europe, aux Etats-Unis, en Chine et dans les pays africains par un réseau d’agences dénommé :
- la Nationale Stratégique. La NS est l’outil technique qui centralise le travail des commissions, après validation du comité scientifique et assure la mise en œuvre technique des productions, offres techniques et services conçus par les experts de l’UCA. Rôle

L’Université des Connaissances Africaines n’a pas pour vocation à supplanter les structures existantes, ni de faire de l’ombre à celles-ci, elle a pour rôle d’accompagner, dans un format à définir avec les Etats-clients selon leurs urgences stratégiques et prospectives, des rendez-vous sur objectifs grâce à un appareil innovant de solutions stratégiques, en vue de renforcer les capacités stratégiques des gouvernements, ministères ou collectivités publiques.

Organisation

L’Université des Connaissances Africaine est dirigée par un président ayant une double légitimité managériale et technique. Il est conseillé et accompagné par le président du comité scientifique ayant une légitimité académique et assistée de deux comités (commissions et experts). Les composantes de coordination couvrent les activités de la communication, de l’administration, des finances, de la database. Dans son domaine de compétence, chaque composante de coordination a pour mission d’élaborer sa stratégie, son organisation et de coordonner les projets qui en résultent en relation avec les commissions techniques chargées de concevoir des appareils de solutions en rapport avec les 7 faims du peuple.

Patrice PASSY

Président de l’Université

des Connaissances Africaines

**Elle
est
bonne**

Notre qualité réseau
everywhere you go

mtncongo.net





AVIS DE VACANCE DE POSTE

MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège social à Brazzaville, un candidat au poste et dans les conditions ci – après indiqués.

Intitulé du poste : MFS AML Compliance Specialist / Specialist de la conformité pour la lutte anti blanchiment d’argent.

Lieu de travail : Brazzaville (Congo)

Catégorie : Collège des Agents de Maîtrise

Type de contrat : CDD (2 ans) pouvant déboucher sur un CDI

Description des tâches:

Sous l’autorité du Senior Manager MFS Operations, le MFS AML Compliance Specialist assurera les principales missions suivantes :

- Développer, mettre en œuvre et maintenir des solutions de conformité en alignement avec le programme de conformité LBA/CTF/Sanctions / Anti-fraude de MTN Congo ;
- Concevoir, évaluer, soutenir et influencer la culture de conformité à travers MTN Congo
- Conseiller et soutenir les parties prenantes (principalement les MFS) et opérationnelles avec le développement de contrôles appropriés ;
- Veiller à ce que les activités suivantes se déroulent efficacement et systématiquement :
 - Enregistrement du client
 - Evaluation du risque client
 - Monitoring sur la surveillance du client / Enquête
 - Reporting rapports externes
 - Donner des conseils et des orientations à tout le staff sur les questions de fraude et de LBC/TF
- Veiller à ce que l’outil de lutte contre le blanchiment d’argent soit opérationnel et conforme aux exigences réglementaires, aux normes du Groupe et aux meilleures pratiques du secteur ;
- Analyser et faire approuver les rapports
- Assister pleinement et coopérer aux programmes d’audit pour déterminer les vulnérabilités organisationnelles ;
- Veiller à ce que toutes les parties prenantes bénéficient d’une formation pertinente sur les dernières tendances et techniques de lutte contre le blanchiment d’argent dans le secteur des services financiers mobiles ;
- Promouvoir une approche <<centrée MTN>> et <<Partenariat>> pour développer des relations solides avec d’autres groupes de travail et assurer le respect de la gouvernance du groupe.

CONDITIONS REQUISES:

Formation :

- BAC + 2 / 3 ou diplôme équivalant Finance, Economie, Comptabilité, Gestion
- Expérience professionnelle :

- Minimum de 2 ans d’expérience post-qualification, dont au moins 3 ans dans le secteur des services financiers mobiles / secteur bancaire et / ou bancaire
- Minimum 1-2 années d’expérience prouvée en tant qu’analyste AML / Fraude dans le secteur bancaire ou dans les services financiers mobiles, de préférence
- Expérience dans l’élaboration et la mise en œuvre de programmes de conformité
- Connaissance pratique des tâches de back-office dans un telco.
- L’expérience de l’élaboration de la documentation requise sur les utilisateurs (URS) ou d’un logiciel similaire est indispensable pour permettre d’améliorer les futures améliorations de l’outil de LBC.
- Volonté de travailler sur divers problèmes de conformité

Compétences :

- Très bonne connaissance des lois et règles de LBC / FT dans un contexte bancaire / de services financiers mobiles, de préférence en Afrique et au Moyen-Orient.
- Compétences exceptionnelles d’investigation et d’analyse
- Très bonnes compétences interpersonnelles et en communication (écrite et verbale)
- Solides compétences organisationnelles et aptitude à travailler de manière autonome et en collaboration au sein d’un environnement d’équipe Capacité à résoudre les problèmes,
- Innovateur
- Aptitude à interagir efficacement avec tous les niveaux de la direction, conseillers juridiques, forces de l’ordre, organismes de réglementation et auditeurs internes, tout en maintenant une confidentialité stricte.
- Environnement Windows (Word, Excel, PowerPoint, etc.)
- Communication écrite et parlée
- Anglais

Qualités comportementales

- Sens de l’innovation
- Esprit d’équipe
- Intégrité
- Disponibilité
- Sens d’organisation
- Esprit d’analyse
- Aptitudes de communication

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées

Date limite et lieu de dépôt des candidatures :

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, récépissé de l’Onemo avec attestation de diplôme et références) sont à adresser, au plus tard le 02 juin 2019, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, BP 1150, Brazzaville - Congo sur notre site www.mtncongo.net ou sur Recrutement. MTNCONGO@mtn.com (avec en objet l’intitulé du poste).

CENTRAFRIQUE

L'accord de paix entaché par le massacre de vingt-six civils

La mission des Nations unies dans le pays et les autorités ont lancé, le 22 mai, un ultimatum au leader du groupe 3R (Retour, réclamation, réconciliation), auteur de la tuerie de civils intervenue la veille dans l'ouest du pays.

L'accord signé en février entre les autorités et des groupes armés, dont l'application accumule des retards, a été profané par le massacre de vingt-six civils. La tuerie s'est déroulée dans deux villages situés à une cinquantaine de km de Paoua, près de la frontière avec le Tchad. Elle est la plus importante depuis la signature, le 6 février dernier, d'un accord de paix entre le pouvoir et quatorze groupes armés. Réagissant à ces massacres qui ont eu lieu dans les villages de Koundjili et Djoumjour, la Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca), par le biais du représentant du secrétaire général de l'ONU dans le pays, Mankeur Ndiaye, les a condamnés « avec la dernière énergie ».

« Le 21 mai, des éléments du groupe armé 3R (Retour, réclamation, réconciliation) avaient organisé une réunion avec des habitants des

villages de Koundjili et de Djoumjour », a expliqué une source onusienne. « Lorsque les villageois se sont présentés, les éléments de 3R auraient ouvert le feu sur eux de manière indiscriminée, tuant douze civils à Koundjili et quatorze à Djoumjour »,

Premier ministre, en charge de la mise en place des unités mixtes associant membres des Forces armées centrafricaines (Faca) et groupes armés. Lors d'une conférence de presse conjointe du gouvernement et de l'ONU, les deux parties ont durci le ton contre les

« Le gouvernement exhorte la population à ne pas céder à la tentation des représailles »

a-t-on ajouté. La population centrafricaine est surprise de constater que le groupe 3R, qui prétend protéger les Peuls, tue des civils alors qu'il avait signé l'accord de paix. En retour, son chef, Bi Sidi Souleymane (alias Sidiki), a été nommé le 25 mars « conseiller spécial militaire » auprès du

3R. « Le gouvernement s'associe à la Minusca pour exiger de M. Sikidi l'arrestation des auteurs de ce massacre sous 72h, sous peine d'être tenu responsable de ces actes », a déclaré le ministre de la Communication, Ange Maxime Kazagui.

La population exhortée à ne pas céder à la tentation des représailles

Le chef du groupe armé est également sommé de démanteler toutes ses installations et les barrières qu'il a dressées dans la région qu'il occupe, dans le même délai. « Le gouvernement exhorte la population à ne pas céder à la tentation des représailles », a poursuivi le ministre, alors que des informations font état de la mobilisation dans la région de combattants anti-balaka - des milices d'autodéfense qui affirment vouloir protéger chrétiens et animistes contre les exactions des groupes musulmans -, pour en découdre avec les éléments de 3R.

Outre le massacre des civils à Koundjili et Djoumjour, une religieuse franco-espagnole de 77 ans, Inès Nieves Sancho, a été retrouvée le 20 mai décapitée dans le sud-ouest du pays, notamment dans un village

où elle enseignait la couture à des jeunes filles, selon le site Vatican news. Une situation qui a conduit le pape François à évoquer sur la place Saint-Pierre l'assassinat « barbare » d'une religieuse « au service des pauvres ». Déchirée par les violences depuis le renversement du président François Bozizé en 2013, la Centrafrique est loin de renouer avec la paix. En témoigne le fait que l'accord de sortie de crise préparé depuis 2017 par l'Union africaine, signé en février à Khartoum, est le huitième du genre depuis le début de la crise. Et aucun des précédents accords n'a abouti à un retour de la stabilité, dans un pays où les groupes armés contrôlent 80% du territoire et se battent pour la mainmise sur les ressources naturelles. Ce qui a contraint près d'un quart des 4,5 millions d'habitants de la Centrafrique à fuir leur domicile.

Nestor N'Gampoula

PARLEMENT

Une autre session extraordinaire serait en vue

Le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, a récemment assuré les députés que le gouvernement leur transmettra sous peu, les trois rapports distincts exigés par le Fonds monétaire international (FMI).

Dans le communiqué final rendu public à l'issue de sa dernière mission au Congo, le FMI a demandé aux autorités congolaises de transmettre au parlement, au plus tard fin mai, trois rapports distincts. Il s'agit notamment des contrats de préfinancement conclus par la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) ; tous les accords particuliers de financement d'infrastructures financés par des prélèvements en nature issus des recettes pétrolières, ainsi que tous les projets mis en œuvre par le ministère de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux entre 2014 et 2017. Le Congo devrait publier également, avant la fin de ce mois, les tableaux de réconciliation des flux pétroliers audités par le cabinet KPMG.

Interpellé par le député Pascal Tsaty-Mabiala, chef de file de l'opposition constitutionnelle congolaise, sur le silence du gouvernement au sujet de cette dernière exigence du FMI, le ministre des Finances s'est montré rassurant. « Concernant ce qui a été mis à la charge de la SNPC et des Grands travaux, nous voulons vous rassurer que ce travail est fin prêt, c'est sûr que nous allons nous atteler à ce que cela soit transmis au parlement avant la fin du mois de mai », avait assuré Calixte Nganongo. Cette réponse du ministre en charge des Finances et du budget n'exclut donc pas la convocation d'une nouvelle session extraordinaire au niveau de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Parfait Wilfried Douniama

COOPÉRATION

Le Congo et la Guinée équatoriale envisagent de raffermir leurs échanges



Samuel Ateba Owono Iyanga échangeant avec Pierre Ngolo

Reçu en audience le 23 mai à Brazzaville, le nouvel ambassadeur de la Guinée équatoriale au Congo, Samuel Ateba Owono Iyanga, a dit avoir échangé avec le président du Sénat, Pierre Ngolo, sur plusieurs questions, notamment le renforcement des échanges entre les universités des deux pays, le transport et autres domaines. « Je suis le nouvel ambassadeur de la République de Guinée équatoriale auprès du gouvernement de la République du Congo et en cela, il était question que je vienne rendre visite au pré-

sident du Sénat pour faire le tour d'horizon de la coopération entre nos deux pays », a dit le diplomate équato-guinéen. Il a également signifié que son mandat au Congo sera de dynamiser la coopération entre les deux pays. Samuel Ateba Owono Iyanga a, par ailleurs, laissé entendre que le président du Sénat l'a informé de l'invitation adressée au parlement de la Guinée équatoriale d'assister au grand forum qui aura lieu à Brazzaville en juillet, avec le parlement panafricain.

Jean Jacques Koumbemba

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

L'ambassadeur Vilio Hifindaka plaide pour une transformation locale des ressources minières

Le diplomate namibien au Congo a séjourné à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, où il a échangé avec les opérateurs économiques locaux sur les opportunités de la chaîne de valeur de l'industrie minière.

La descente de l'ambassadeur de la Namibie, le major-général Vilio H. Hifindaka, s'inscrit dans le cadre de la coopération économique entre les deux pays. Le diplomate entend partager l'expérience de son pays en matière d'extraction et de transformation des produits miniers, ainsi que leur impact en termes de croissance, de création d'emplois, d'exportation... Lors d'une rencontre avec les représentants de la Chambre de commerce, de l'industrie, de l'agriculture et des métiers du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou, le 20 mai, l'ambassadeur a évoqué la nécessité d'améliorer le climat des affaires pour permettre aux artisans et opérateurs économiques de pouvoir mieux exercer leurs activités. Il a cité l'exemple de son pays, quatrième exportateur de minerais en Afrique, qui a pu réaliser d'importants chantiers grâce aux revenus de ses industries extractives. Ainsi, a-t-il dit, le

Congo et la Namibie ont signé quatorze protocoles d'accord en vue de renforcer leur coopération et l'assistance mutuelle. Outre le secteur des mines, les deux pays vont collaborer dans les domaines agro-pastoraux et la pêche par le biais de leurs chambres de commerce. La Namibie a une expérience poussée dans l'exportation de la viande de bœuf et de porc aux États-Unis, en Europe et à Cuba, y compris dans l'élevage de la faune protégée. De quoi satisfaire Crépin Boun-gou, le secrétaire général de la Chambre de commerce, de l'industrie, de l'agriculture et des métiers du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou. Il a souhaité que le diplomate namibien joue le rôle de facilitateur auprès des opérateurs économiques de son pays pour qu'ils organisent une mission d'affaires dans les trois localités. « Cette rencontre vient à point nommé pour la Chambre de commerce qui, dans le cadre de la mise en



œuvre de son programme d'activité, cherche des partenaires fiables pour améliorer le climat des affaires. Cette maison des opérateurs économiques se trouve dans une zone dite le grenier de

l'économie congolaise », a estimé Crépin Boun-gou, rapporte l'Agence congolaise d'information. Sa structure va organiser sous peu un salon des produits du terroir afin d'attirer les projec-

L'ambassadeur Vilio H. Hifindaka
teurs sur cette partie du pays. « Valorisation des produits du terroir en vue de conquérir les marchés internationaux », c'est le thème retenu par les initiateurs de l'événement.
Fiacre Kombo

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE MFILOU 1

Les maraîchers dotés du matériel aratoire

Dans la suite des actions communautaires en faveur de sa base, dans le septième arrondissement de Brazzaville, le député Sylvain Samba a fait don, le 18 mai, d'un lot de matériel agricole à quelques groupements des maraîchers et remis des équipements sportifs à des clubs de jeunes pour les encourager .

Des pelles, râteaux, arrosoirs, houes ont été offerts à deux groupements par quartier sur les neuf que compte la première circonscription électorale de Mfilou. De même, les jeunes des quartiers Mbimi, Kiélé-Tenard, Massina et autres ont reçu des équipements sportifs constitués de ballons et maillots. Heureux d'avoir reçu ce matériel, les maraîchers du quartier Mbimi ont, de vive voix, remercié leur député et promis d'accroître leur production. Outre le don, au cours de cette rencontre, Sylvain Samba a aussi rendu compte des travaux de la cinquième session ordinaire de l'Assemblée nationale. Il a rappelé que la présente législation qui compte déjà cinq sessions ordinaires et deux extraordinaires a mis tout en œuvre pour faire bouger les lignes sur les plans de l'économie, l'éducation, l'asanté, l'environnement ainsi que les rapports avec les pays étrangers. « Depuis la première session en 2017, jusqu'à la dernière, soixante-quatorze lois ont été adoptées et toutes ont fait l'objet de profonds examens afin d'obtenir des résolutions concertées. C'est le cas de la loi portant création du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des très petites, petites et moyennes entre-

prises et de l'artisanat. Grâce à cette loi, les petits entrepreneurs et artisans peuvent bénéficier des aides de l'Etat », a-t-il signifié. Sylvain Samba a également informé ses mandants de ses interventions dans l'hémicycle, notamment sur le financement du port autonome d'Oyo en construction, sur la loi fixant les missions, l'or-

ganisation et le fonctionnement de la police nationale. « Nous veillerons à ce que toutes ces lois soient intégralement et strictement appliquées. Mes interventions ont également porté sur l'urgence à désenclaver le quartier Makazou, sur la réhabilitation du réseau électrique qui dessert les quartiers, sur le rem-

blayage des routes délabrées de notre circonscription et la nécessité d'autoriser les traversées par pirogue de la rivière Djoué », a-t-il indiqué. Sur ce sujet, la population riveraine a supplié le député afin qu'il plaide pour la réouverture de ces pirogues qui jadis écourtaient les distances d'un quartier à un autre. « Vous avez du

prix à mes yeux, ma gloire, c'est de vous voir dans le bien-être. C'est pour cette raison que j'ai été à pied d'œuvre, ne ménageant aucun effort, pour être à votre service. Des infrastructures scolaires délabrées ont été réfectionnées, le cas de l'école Mouyélo de Kiélé-Tenard, du collège d'enseignement général de Mfilou, de l'école primaire Bountsougou », a-t-il renchéri. Par ailleurs, Sylvain Samba a annoncé quelques projets qu'il entend réaliser, question de donner une réponse adéquate aux nombreuses préoccupations de sa base. Il s'agit, dans un proche avenir, de l'érection d'un ouvrage reliant les quartiers Moutabala et Ngamoukassa. De même, a-t-il ajouté, la passerelle qui relie le quartier Massina au quartier Château d'eau sera rallongée et un centre de secours de santé publique verra bientôt le jour à Nzoko. Le député de la première circonscription électorale de Mfilou a invité sa population à taire les querelles, les passions et les égoïsmes pour privilégier les intérêts communs afin d'aller de l'avant. « Je suis avec vous de tout cœur et, ensemble, nous ferons des prouesses », a-t-il conclu.
Jean Jacques Koubemba



Sylvain Samba offrant le don aux bénéficiaires

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

L'Etoile du Congo retrouve l'Afrique

Les Stelliens ont dominé 3-0, le 22 mai au stade Alphonse-Massamba-Débat, le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) en match comptant pour la 25e journée, enterrant définitivement les espoirs des Diables noirs de disputer la coupe africaine de la Confédération la saison prochaine.

Dans la lutte pour la deuxième place qui les a opposés aux Diablotins, les Stelliens sont sortis vainqueurs. Une journée seulement après la consécration couplée d'une qualification de l'AS Otho pour la Ligue des champions, l'Etoile du Congo lui a emboîté le pas en validant, à une journée de la fin du championnat, son ticket de disputer la Coupe africaine de la confédération 2019-2020. Après avoir manqué les deux dernières éditions, l'Etoile du Congo avait à cœur l'envie de revenir au premier plan. Au cours du derby contre les Aiglons aux allures d'un piège, les Stelliens n'ont pas du tout tremblé. Bien au contraire, ils n'ont eu besoin que de dix-sept minutes pour faire plier les Aiglons. Roland Okouri a placé les Stelliens dans le droit chemin à la 3e mn. Deldy Goyi l'a imité dans

les minutes qui suivaient en signant un doublé respectivement à la 7e et 17e mn. L'Etoile du Congo a su gérer la suite des débats jusqu'au terme de la rencontre. Avec cinquante-cinq points, elle ne sera plus rattrapée par les Diables noirs quoi qu'il arrive lors de son dernier match, le 27 mai, contre la Jeunesse sportive de Talangai (JST). Un match sans enjeu mais Cédric Nanitélamio, le coach de l'Etoile du Congo, entend jouer à fond pour confirmer la belle série de ses poulains. « *Le championnat n'est pas encore fini. Il reste un match contre la JST pour bonifier cette deuxième place. Et si on réussissait à battre cette équipe, cela fera toute une phase retour sans défaite. Ce sera un record pour nous. Finir en beauté serait exceptionnel* »,

a déclaré l'entraîneur stellien. Une belle saison pour les Stelliens Cette saison, l'Etoile du Congo a réalisé sa meilleure série, en ne concédant pas de défaite depuis le début de la phase aller. Sur les douze matches disputés en attendant celui de lundi contre la JST, l'Etoile du Congo en a gagné dix contre deux nuls. La victoire contre le Cara était la septième d'affilée depuis qu'elle est passée devant les Diables noirs. Les vert et jaune, dont le dernier titre national remonte en 2006, retrouvent l'Afrique deux ans après lors de leur dernière apparition en 2017. L'Etoile du Congo, alors



Deldy Goyi a fait plier le Cara en moins de 20 mn/Adiac

troisième du championnat, avait échoué en seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération devant la Jeunesse sportive de Kabylie (0-0 et 0-1 en terre algérienne). La saison qui précédait, l'Etoile du Congo (deuxième) avait échoué en seizièmes de finale de la Ligue des champions devant l'Entente sportive de Sétif (1-1 à Brazzaville puis 2-4 à Sétif). En termes de jeu, l'équipe a peut-être livré sa meilleure prestation des treize dernières années. « *Quand je vois tout ce que ces jeunes ont réalisé, c'est incroyable. On a battu le record*

de l'année passée en termes de points et de buts. On a apporté de l'expérience dans le groupe. Les joueurs comme Ondongo, Madinga, Etou et Deldy Goyi sont de vrais attaquants, des renards de surface. Et quand vous avez une attaque avec Okouri qui a dix buts, Goyi neuf buts, Mokombo huit buts, Etou neuf buts, c'est tout à fait normal qu'on arrive là où on est parce que devant on marque et derrière on n'en prend pas beaucoup », a expliqué Cédric Nanitélamio.

James Golden Eloué

INCLUSION DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

La Ligue de Sports de travail de Brazzaville reçoit l'appui d'Africa digital académie

La directrice d'Africa digital académie, Kriss Brochec, a décidé de soutenir l'organisation, d'ici au mois d'octobre, d'une semaine « Handicap et digital », dans le but de former les community manager et les webmasters parmi les personnes handicapées.

Africa digital a fait part de sa volonté d'accompagner la Ligue départementale de Sports de travail, lors de la table ronde tenue le 21 mai, qui a regroupé, au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, les experts autour de trois valeurs essentiels: le sport, handicap et digital. Le débat a porté sur le thème « Comment le sport peut-il contribuer à l'inclusion de personnes à mobilité réduite ? ». Cette problématique a permis

aux participants, chacun dans son domaine, de donner des réponses visant à valoriser les personnes à mobilité réduite. Dans le domaine du numérique, la directrice d'Africa digital, Kriss Brochec, a montré comment le digital peut assurer l'autonomisation des personnes vivant avec handicap d'autant plus qu'il est un facteur d'inclusion sociale des personnes handicapées. « *Déjà, le numérique va leur*

permettre de porter leur voix. Comme on dit aujourd'hui, avec le numérique chaque personne peut être un média. Porter leur voix va leur permettre de faire du lobbying pour leur cause. Le numérique peut aider à l'autonomisation des handicapés en leur permettant d'effectuer des petites tâches », a-t-elle souligné. Kriss Brochec a indiqué qu'être handicapé moteur n'affecte pas les capacités intellectuelles. Elle s'est engagée à organiser, d'ici à octobre, un « boot camp » pour former les personnes vivant avec handicap dans le digital. « *Dans le cadre de nos activités avant la fin de l'année, nous allons organiser une semaine handicap et digital qui aura pour but de former les com-*

munity manager qui ne seront prises que parmi les personnes handicapées. Nous allons aussi former les webmaster et le tout pendant une semaine à Brazzaville pour aider les personnes vivant avec handicap à porter leurs messages beaucoup plus loin, beaucoup plus haut, avec beaucoup plus d'impact et on l'espère avec des résultats réels de leur vie quotidienne », a-t-elle promis. Les former leur permettra de gérer, par exemple, les pages des réseaux sociaux d'une entreprise. Pour sa part, le Dr Depaget a démontré comment le sport est un outil important de la cohésion sociale. Selon lui, il permet d'améliorer la performance. Le Dr Depaget s'est ensuite interrogé sur le type de sport à adapter

à l'ensemble du personnel d'une entreprise afin de mieux favoriser l'inclusion des personnes à mobilité réduite. Il a pris l'exemple du nzango qui, naturellement, se joue avec les pieds. D'après lui, on peut changer les règles de jeu en pratiquant cette fois-ci les mains pour obliger les personnes assises sur un fauteuil roulant à le pratiquer. « *Aujourd'hui, on peut faire la marche. Aujourd'hui la question à l'entreprise c'est comment faire pratiquer le sport en tenant compte de tous les acteurs ? Vivre avec handicap dans une entreprise ne doit pas empêcher l'activité physique, parce qu'il y a des activités qui sont adaptées* », a commenté le Dr Dépaget. Parlant de l'insertion dans les entreprises, Goma Foutou, expert en ressources humaines, a, quant à lui, souhaité voir l'Etat congolais prendre une mesure obligeant les entreprises de production à recruter en leur sein au moins 15% de personnes vivant avec handicap. « *Est-ce que l'Etat congolais est capable de pouvoir mettre en place une loi autorisant les entreprises à pouvoir recruter au minimum 15% de personnel vivant avec handicap et derrière mettre un mécanisme de compensation ? Le mécanisme de compensation consiste à les aider à réduire leur cotisation fiscale, ce qui est possible* », a-t-il indiqué. Les personnes vivant avec handicap qui ont participé à cette table ronde ont plaidé pour leurs droits, se disant qu'elles se sentaient marginaliser.

J.G.E.
et Rude Ngoma (stagiaire)

RETROUVEZ
VOTRE QUOTIDIEN

Dans les Kiosques MTN

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

www.lesdepechesdebrazzaville.fr / www.adiac-congo.com

CONGO
LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE
Un accord et des défis

CONGO
LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE
La BEAC inaugure

CONGO
LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE
Trump et Poutine
peuvent-ils s'entendre ?

200
FCFA

OUKALEY

BRAZZAVILLE
27 JUIN 2019
AU
PALAIS DES CONGRES
DE 09H30 A 17H30

CÉLÉBRATION
DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE
DES MICROS, PETITES ET
MOYENNES ENTREPRISES

BURUTOP IRIS

TOTAL

MG STORE

SOUGA

TELE CONGO

MTN

AUF

Oral Oil

POINTE-NOIRE

Les commerçants prennent place sur le quai de la gare ferroviaire du Fonds Tié-Tié

Dans la zone de stationnement et de manœuvre des trains, à quelques centimètres des rails, les étalages des vendeurs s'étendent à perte de vue. Le risque d'être percuté par une locomotive ne leur dit rien alors qu'un tel drame est survenu en janvier dernier.

Les emprises du quai de la gare ferroviaire délabrée du Fonds Tié-Tié constituent aujourd'hui un des grands centres commerciaux les plus anarchiques de Pointe-Noire, capitale économique du pays. Le mythique marché d'à côté ne suffit plus à contenir le nombre de commerçants qui s'accroît jour après jour jusqu'à gagner du terrain pour s'installer, depuis des années déjà, dans un périmètre dédié au passage et à la manœuvre des trains. A l'ombre des parasols parsemés dans cette zone du Chemin de fer Congo Océan, ils étalent les denrées alimentaires et bien d'autres produits. Les hangars de friperies, les dépôts de marchandises, les restaurants un peu plus loin y sont sortis de terre. D'autres vendeurs étalent leurs marchandises carrément au pied des wagons stationnés. Il y a même des passants épuisés par la marche qui n'hésitent pas à se reposer sur des wagons, prendre pai-

siblement de l'air les yeux fermés comme pour ne pas voir le danger qu'il y a en permanence. Danger « Ici nous sommes très prudents », a fait savoir une commerçante de friperie. Les bénéfices réalisés dans le commerce semblent les aveugler au point de ne pas voir le danger. Pourtant, le 4 janvier dernier, une commerçante enceinte a été écrasée par un train. Celle-ci voulait sauver son fils qui se dirigeait vers le train qui passait. Le drame a plongé les commerçants dans l'émoi mais n'a réellement rien changé. Ils ont repris position le lendemain au bord des rails, se disant n'avoir pas le choix.

Déguerpissement

Ces vendeurs disent attendre impatiemment la fin des travaux du marché en construction pour libérer les emprises du quai de la gare ferroviaire. L'accélération desdits travaux serait donc la meilleure manière de les faire partir de là



Des clients devant une commerçante au pied des wagons

sans user de la force pour éviter les remous. Mais la crise que traverse le pays ralentit le processus et rend le danger de plus en plus permanent.

« Ici nous sommes très prudents »

Par ailleurs, au Grand marché de Pointe-Noire, la réalité semble être la même. Les commerçants qui vendaient sur le site en construction

sont aujourd'hui sur les trottoirs exposés aux accidents de voie publique auxquels une partie du taux de mortalité est amputée. Certains d'entre eux

été lancés il y a plus de deux ans. Le chantier est abandonné. Quelques agents des entreprises privées de sécurité y montent la garde pour éviter que les lieux deviennent un sanctuaire du banditisme. L'Etat, garant de la sécurité des personnes et des biens, devrait prendre toutes les mesures nécessaires pour remettre les choses dans l'ordre et éviter le pire.

Rominique Makaya

CONSOMMATION

Légère hausse des prix des produits à Brazzaville

Depuis quelques mois, on constate l'augmentation des prix des denrées alimentaires tels que le fufou, le manioc ainsi que les fruits sur le marché brazzavillois. Une augmentation qui se justifie, d'après les commerçants, par la dégradation de la route nationale n°2.

La situation impacte considérablement le panier de la ménagère. La dégradation de la route nationale 2 a pour, entre autres, effets d'allonger le temps habituel des trajets. Cela réduit non seulement le nombre de voyage à effectuer par les véhicules mais aussi la quantité des marchandises à transporter à destination de Brazzaville. De gros nids-de-poule mettent à rudes épreuves les amortisseurs des véhicules. Les commerçants dont l'activité constitue la principale source de revenu, en paient également les frais. «...le pays est en crise mais les prix des denrées ne font que grimper sur le marché. On n'ignore comment on va pouvoir nourrir nos familles », s'est lamentée une ménagère rencontrée au marché du lycée Thomas-Sankara, avant de relever que même le manioc qui était acheté à 500

coûte maintenant 1000 FCFA. Béatrice, une vendeuse de fufou au marché Texaco, à Ouenzé, le cinquième arrondissement, a, pour sa part, souhaité que les autorités résolvent au plus vite le problème de la

route. « J'ai du mal à liquider ma marchandise à cause des prix qui sont tellement élevés, vu qu'il n'y a pas d'argent. Le sac de fufou qui était vendu à 23 000 coûte actuellement 26 000 voire 30 000 FCFA »,

a-t-elle confié. Et, à une autre vendeuse de fruits de renchérir : « On ne s'en sort pas par manque de bénéfices. Un sac de fruits qu'on achetait à 5000 francs coûte actuellement 12 000

ou 13 000 francs CFA. Il arrive aussi que les fruits pourrissent en route à cause de la route devenue presque impraticable ».

La réalité des marchés de la partie nord de la ville est la même dans ceux de la partie sud. Au marché Commission, dans le premier arrondissement par exemple, le prix du sac de fufou oscille entre 28 000 et 32000 F CFA. Ce qui n'était pas le cas auparavant. Soulignons que ces prix ne sont pas fixes et varient selon les marchés et les difficultés que rencontre chaque véhicule le long du trajet.

Notons que les prix des produits congelés ont également augmenté sur le marché. Des véhicules les transportant en provenance de Pointe-Noire déboursent dorénavant un peu plus cher qu'avant pour les frais de péage, selon les grossistes.

Gloria Lossele (stagiaire)



Une vendeuse de fufou attendant désespérément la clientèle



Des forfaits décalés pour
**APPELER TOUS
LES RÉSEAUX**



MASOLO XL

LE RESEAU DES SMARTPHONES

***121*1*2#**

FLÉCHÉS • N°1412

PRISE DE VERTIGE OPÉRATEUR		MER POÉTIQUE COMPLIQUÉE		MET LA PRESSION COMPAGNON DE LA CHANSON		RÊVÉE CAPITALE DE LA LETONIE		OBSTACLE ENVOIENT DES ONDES		FIT UN ESSAI CHAGRIN
GROSSIER RÉGION D'ISRAËL									SUR UNE BORNE REPAIRE DE FOUS	
					FAISAIT UNE MANOEUVRE GRANDE ÉCOLE					
COURANT FAIBLE SUIT LE GOUROU			LA MER À LA TÉLÉ AU PIED DU MUR							
						ACTE SOUVERAIN PERDAIENT				COMPAR- TIMENT
PLANTATION		CHAMP DE BATAILLE ROBOTISÉ					TERRES CEINTES POUFFÉ			
					MET LES VOILES FINASSAS					ÉCLAT
PIEDS DE LA LETTRE	ARDEUR HORS NORME								ABSORBÉ AGIR	
							DOMMAGE CHEZ MA TANTE			
EXPRIME L'ÉTONNE- MENT CÉRÉMONIE POUR LE FEU				PILLAGE PRATIQUE				ROBE DE CHEVAL		
										CAMELOTE
NOTE DE MUSIQUE VULGAIRE PIGEON			LAC DE LOMBARDIE CONJON- CTION					PÉRIODE CHAUD POSSESSIF		
					PARTIE DU SPECTACLE					
CÉLÉBRENT						PALMIER À BÉTÉL				

MOTS MÊLÉS

T C G T O P A C A L A N D A U
O E N I R U G I F N I E F B A
G C D E V O E U A A B B A Y E
N A I R B R N V R T P I E Z R
I L V O A E E F U O E M C A P
L A A E S T E L L E C A N N U
E P N T T R U T L E I B A T L
L Z E E I C R O E Z R A B I S
I H I M O O S R M N P D M N A
U S M L N U U N V O H A O A R
O A P E A L C A I R R U B Y C
N P A M I E O D E B A D H A T
E H C S R U P E R E S P R I T
F I T V E R T I G E E L U O H
T R U F F E E E E Z N Y L O N

ABBAYE
ALIZE
AMIBE
BADAUD
BASTION
BOMBANCE
BRONZE
BYZANTIN
CAMAIEU
CAPOT
COPTE
COULEUR
DIVAN
ESPRIT

FENOUIL
FIGURINE
FUNESTE
GIVRE
HOULE
IMPACT
LANDAU
LINGOT
MAUSOLEE
METEORE
MOUTARDE
NACELLE
NAVETTE
NYLON

PALACE
PHRASE
POLTRON
PREAU
PULSAR
REFRAIN
RONFLER
SAPHIR
SILURE
TORNADO
TRUFFE
VERTIGE
VIERGE
ZEPHYR

MOTS CASES • N°262

A crossword puzzle grid with 10 rows and 10 columns. The grid is partially filled with black squares. The starting letter 'L' is in the bottom right corner of the grid.

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N°402 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N°411 •

EN PARTANT DES
CHIFFRES REM-
PLISSEZ LA PAGE
DE TELLE SORTE
QUE CHAQUE CO-
LONNE DE 3 X 3
CONTIENNE UNE
SEULE FOIS LES
CHIFFRES DE 1 À 9

LA SOLUTION DE LA SEMAINE

SOLUTION

Le mot mystère est
ROSSIGNOL

Mots casés

MOTS CASES N°263

V	A	L		V	E	N	A	L	E
E	V	A	D	E	S		V	I	S
N	E	M		N		S	E	N	T
D	U	P	E	E	S		C		E
R		E	C	R	O	U		O	R
E	S	S	I	E	U		O	U	
	E		M		E	V	E	I	L
V	A	L	E	T		A	I		A
E	U	E		R	E	P	L	I	
N		S	A	I	N	E		D	A
T	A		M		A	U	G	E	S
R	I	A	I	S		R	U	A	I
E	R	S	E	A	U		I	L	E

Mots fléchés

MOTS FLÉCHÉS • N°1412

	D	T		I		E	H		D		
N	E	C	E	S	S	I	T	E	U	S	E
	B	A	R	B	A	R	I	S	M	E	S
S	O	U	R	I	R	E	N	T		I	P
	U	S	E	R		S	C	I	N	D	E
B	L	A	S	E	E		E	V	I	E	R
	O		T		P	I	L	E	E		A
E	N	T	R	A	I	N	A		R	A	D
	N	O	E	L		U	N	G	A	R	O
F	E	U		L	E	S	T	E		M	
		F	R	O	L	A		M	U	E	T
C	A	F	E		A	B	R	I	S		A
	S	U	P	E	R	L	A	T	I	F	S
R	E		A	U	G	E	S		T	A	S
	S	U	S	H	I		F	R	E	N	

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N°402 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N°411 •

3	5	2	7	1	6	4	8	9
7	6	9	8	2	4	3	5	1
1	4	8	5	9	3	2	7	6
5	1	6	2	7	8	9	3	4
4	8	7	6	3	9	1	2	5
9	2	3	4	5	1	8	6	7
2	3	1	9	6	7	5	4	8
8	7	5	1	4	2	6	9	3
6	9	4	3	8	5	7	1	2

CINÉMA

«Le bonheur est un système complexe» ouvre le festival du film italien

L'édition s'est ouverte le 22 mai, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, en présence de l'ambassadeur d'Italie au Congo, Stefano De Léo, qui avait à ses côtés le chef de la délégation de l'Union européenne, Raul Mateus Paula. Elle prendra fin le 26 mai, en début d'après-midi.



L'ambassadeur d'Italie au Congo, Stefano De Léo

Après un bref mot de bienvenue de la directrice déléguée de l'IFC, Marie Audigier, l'ambassadeur d'Italie a indiqué que l'initiative d'organiser le festival du film italien est une collaboration avec cet institut. Son pays, a-t-il fait savoir, a beaucoup de domaines à faire découvrir au monde, entre autres, la musique, la gastronomie mais aussi le cinéma. Ce festival est donc le début des activités qui vont ac-

compagner l'ambassade toute l'année. « Nous voulons aussi apporter à Brazzaville le cinéma moderne italien. Ce n'est pas le film classique, ce sont les nouveaux régisseurs qui ont porté les nouvelles générations d'acteurs qui s'occupent des thématiques particulières de la vie moderne, de la société, de l'économie. Nous voulons porter aussi dans ce pays ami, les questions qui sont discutées en Italie, à savoir la nouvelle génération et des choses qui apportent de l'espoir ; l'espoir de maintenir l'humanité, de trouver un futur pour les jeunes », a indiqué le diplomate. Il a exprimé la joie de voir la salle prise d'assaut par le public, espérant les activités que l'ambassade continuera à organiser renforceront davantage les liens entre les deux pays.

Un film passionnant

C'est pratiquement à 18h15 mn qu'a débuté la projection du premier film du festival du cinéma italien. « Le bonheur est un système complexe » a été réalisé en 2015 par Gianni Zanasi. Enrico Giusti, travailleur dans une entreprise de conseil, est chargé de convaincre les héritiers d'entreprises familiales de céder leurs parts. Le but étant d'éviter la faillite de la société, mais le sauvetage n'échappe généralement pas à une restructuration et laisse à ce titre de nombreuses familles sans emploi.

Le festival va se poursuivre ce 24 mai à 18h00, toujours à IFC, avec le film «The start-up» ; puis le25 mai à 18h00 avec «Il faut un beau physique» ; enfin, le 26 mai à 14h00, par le documentaire «Le club des 27» et à 16h par le film « Le jour avant l'examen».

Bruno Okokana

MALI

Les habitants protestent contre le nouveau QG du G5 Sahel

La manifestation de deux jours à Bamako contre l'installation de la base militaire de la force conjointe antidjihadiste s'achève ce 23 mai, a-t-on appris.

Selon des témoins, les manifestants ont barré la route menant au quartier (QG) situé au pied d'une colline et installé une habitation de fortune devant l'entrée. Pour Mariam Keïta, représentante des femmes de militaires maliens et l'une des organisatrices du sit-in, la protestation ne finira pas tant que le QG de la force régionale reste à Bamako. « Nous ne voulons pas du G5 ici. Leur objectif est de lutter contre les terroristes. Ils n'ont qu'à prendre la direction du nord du Mali, et non venir rester à Bamako », a-t-elle déclaré. « Il faut que les militaires du G5 partent au front. Ils ne doivent pas rester ici », a affirmé de son côté Maïmouna Kanté, veuve d'un militaire tué dans le nord du Mali.

Plusieurs manifestants disent craindre que la présence du QG de la force du G5 Sahel n'y attire des attentats, comme celui de Sévaré en juin. « Ici nous ne sommes que des civils. Et s'il y a des attentats, les victimes seront des civils », a indiqué, par exemple, Ousmane Traoré, responsable d'une association de jeunes du quartier co-organisatrice du rassemblement.

Le QG de la force de cinq mille hommes lancée en 2017 par le G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) à Sévaré, dans le centre du Mali, avait été frappé le 29 juin par une attaque

terroriste, contraignant son commandement à le déménager à Badalabougou, un quartier de Bamako. Ce qui ne surprend guère puisque le dernier rapport du secrétaire général de l'ONU, rendu public le 6 mai, fait état de la signature d'un accord avec les autorités maliennes « par lequel un siège provisoire a été mis à la disposition de la force conjointe au mess des officiers à Badalabougou ».

« Au 18 mars, 75 % des membres des contingents étaient déployés », selon Antonio Guterres, qui a ajouté que « des contributions d'un montant d'environ quatre cent trente millions d'euros ont été annoncées à l'appui de la force conjointe ». Le budget de la force conjointe a été bouclé lors de réunions de donateurs internationaux, mais les fonds tardent toujours à arriver et empruntent des canaux multiples, à la fois multilatéraux et bilatéraux.

Le G5 Sahel a été créé en 2014 à Nouakchott où est basé son secrétariat. En deux ans, la force conjointe a mené une série d'opérations, sans réel impact sur le terrain, où elle n'a pas encore croisé le fer avec les djihadistes. Mais elle fait face à la dégradation de la situation dans le centre du Mali, limitrophe du Burkina Faso et du Niger gagnés à leur tour par les violences terroristes, souvent mêlées à des conflits intercommunautaires. Ce qui l'a amené en 2017 à réactiver son projet de force régionale, initialement lancé en 2015, notamment avec l'appui de la France.

Nestor N'Gampoula

MÉDECINE POUR TOUS

Cœur et grossesse

L'objet de ce propos est triple : indiquer les modifications physiologiques que la grossesse imprime au système cardiovasculaire, préciser les modalités de prise en charge des cardiopathies pré-existantes, décrire les cardiopathies spécifiques de la grossesse.

Modifications cardiovasculaires physiologiques au cours de la grossesse. Elles débutent dès la 10e semaine (SA) d'aménorrhée et se poursuivent jusqu'à la 32-36e SA. Le débit cardiaque (=QC=quantité de sang éjecté par le cœur/minute) s'élève régulièrement et atteint son maximum à la 28e SA. Cet accroissement est dû à l'augmentation du volume sanguin total et de la fréquence cardiaque (pouls rapide). Il explique la présence d'un souffle systolique dit fonctionnel (sans conséquence pathologique). En outre, sous l'effet d'hormones spécifiques (prostaglandines), il se produit une dilatation artérielle. L'augmentation du volume sanguin se fait surtout aux dépens du plasma et non des cellules sanguines, ce qui rend compte de l'anémie physiologique de la grossesse par hémodilution. Elle est rendue nécessaire par l'existence de la circulation foeto-placentaire. Enfin, l'élévation du taux des facteurs de la coagulation génère une hypercoagulabilité sanguine qui explique le risque accru de manifestations thromboemboliques (phlébite, embo-

lie pulmonaire). Enfin, l'accouchement accroît considérablement le travail du cœur, notamment par la redistribution d'environ 300 ml de sang utéro-placentaire vers la circulation générale à chaque contraction cardiaque. Normalement, toutes ces modifications disparaissent après l'accouchement.

Modalités de prise en charge des cardiopathies au cours de la grossesse. Il s'agit des cardiopathies congénitales ou acquises (rétrécissement mitral rhumatismal notamment) et de l'HTA. Une consultation pré-conceptionnelle est recommandée qui permet d'en évaluer la sévérité et le risque évolutif sur la mère et le fœtus afin d'envisager une correction interventionnelle ou chirurgicale préventive, hormis le cas de l'HTA qui requiert un régime strict et un traitement médicamenteux approprié. Sur grossesse en cours, deux attitudes sont possibles devant une valvulopathie jugée sévère : en cas de grossesse débutante, son interruption est envisageable afin de corriger la valvulopathie avant une prochaine grossesse ; sur grossesse avancée, une cure radicale peu invasive de la valvulopathie peut être envisagée. La prise en charge médicale d'une cardiopathie sur grossesse comprend : les mesures hygiéno-diététiques (régime très peu ou pas salé, notamment), un traitement médical minimal et

approprié si nécessaire, la surveillance cardiologique clinique et écho-Doppler tous les 3 mois au moins et la surveillance pendant le travail. Il est rare aujourd'hui qu'on en vienne à pratiquer une césarienne. La prévention des embolies doit être envisagée dans le post-partum.

Cardiopathies spécifiques de la grossesse. Typiquement, il s'agit de la cardiomyopathie du péripartum (CMPP) et de la pré-éclampsie. a) La CMPP, naguère appelée syndrome de Meadows, est une cardiomyopathie dilatée (CMD) telle que décrite dans les Dépêches de Brazzaville (3425 : 24-, 2019) et qui requiert un régime sans sel et un traitement digitalo-diurétique. En voici les particularités : survenue au cours de la grossesse dans les deux mois précédant le terme et jusqu'à six mois après l'accouchement ; femme jeune, multipare, plus fréquemment africaine, sans cardiopathie préexistante, développant une insuffisance cardiaque globale d'évolution généralement favorable sous traitement mais pouvant être létale et à haut risque de récurrence au cours d'une nouvelle grossesse. b) La pré-éclampsie (ou toxémie gravidique). En voici l'essentiel : prévalence à 6% de femmes enceintes, HTA ≥ 140/80 mmHg survenue au-delà de 20 SA d'aménorrhée avec protéinurie ≥ 300mg/24 heures, âge ≤ 40 ans ; facteurs de risquefré-

quents (race noire, obésité, première grossesse ou grossesse gémellaire, antécédents familiaux ou personnels de pré-éclampsie), symptômes d'alerte devant conduire au spécialiste, à type de gonflement important ou rapide des jambes, bouffissure du visage et des mains, prise de poids rapide, essoufflement, céphalées, troubles digestifs avec douleurs abdominales, etc. Possibilité de complications graves, à détecter tôt pour sauver la mère et l'enfant, à savoir, pour la mère : décollement placentaire, atteintes rénale, hépatique, pulmonaire, cardiovasculaire, AVC, convulsions (éclampsie), troubles de l'hémostase avec hémorragies majeures, décès ; pour l'enfant : retard de croissance intra-utérin, naissance prématurée, faible poids de naissance, décès ou risque accru de cardiopathies plus tard.

Au total, la grossesse peut, d'une part, générer deux cardiopathies spécifiques graves à type de cardiomyopathie du péripartum et d'HTA avec albuminurie (pré-éclampsie/éclampsie), d'autre part aggraver une cardiopathie ou une HTA préexistante. Ces situations doivent être détectées précocement par le médecin traitant et confiées aux spécialistes concernés afin de préserver la vie de la mère et de l'enfant et de leur éviter des complications dans le futur.

Christophe Bouramoué, professeur émérite, nbouramoue@yahoo.fr